

**ELEVAGE / En janvier 2021, la commune de Rabastens de Bigorre a créé une Société d'Économie Mixte pour redynamiser l'activité du marché aux bestiaux qui s'érodait.**

## Le marché aux bestiaux de Rabastens-de-Bigorre fait peau neuve

**L**e projet a mis un an pour se mettre en place et depuis février 2022 le marché de gré à gré est devenu désormais un marché à la criée avec enchères montantes et une garantie de paiement tous les mardis. La SEMOP du marché du Parc du Val d'Adour est ouverte à tous les éleveurs, commerçants en bestiaux et Organisations de Producteurs des Hautes-Pyrénées et départements limitrophes.

Pour les éleveurs, le droit d'accès est lié à une adhésion qui correspond à l'acquisition de 2 actions à 100 € soit 200 € à vie ou 0.1% du montant HT des ventes jusqu'à concurrence de 200 € pour les éleveurs. Les frais supplémentaires prélevés sur les ventes sont de 1 % auxquels s'ajoute une contribution pour assurance de 0.30 € par animal.

### Une concurrence saine et transparente

Les animaux sont vendus aux enchères par le chef des ventes qui passe successivement devant les différents parcs après que les animaux

aient été au préalable pesés et allotés (de un à plusieurs animaux pour un même vendeur). Les acheteurs ont la possibilité d'être au plus près des animaux pour en apprécier la qualité et peuvent acheter de manière anonyme via un boîtier électronique. « Ce système permet de bénéficier d'une concurrence saine et transparente tout en préservant l'anonymat, de garantir un prix juste en fonction du poids et de la qualité et d'assurer un paiement rapide dans les 5 jours qui suivent la vente », précise Daniel Tamalet le chef des ventes.

De plus, conformément aux exemptions prévues dans la loi Egalim 2, « les transactions réalisées sur les marchés ne sont pas soumises à contractualisation » rappelle Pierre Bazel. Les volumes d'apport augmentent régulièrement, ils sont de l'ordre de 100 à 150 veaux et 25-30 vaches par marché pour cinq ou six acheteurs réguliers. Le taux de vente est de 95 % pour 5 % d'invendus. Un système de vente similaire est prévu pour les ovins à partir de juin, une fois par mois, le mercredi.



### Fonctionnement

Afin d'organiser au mieux les ventes, il est demandé aux éleveurs / vendeurs d'annoncer, par sms, sur internet ou par appel, le vendredi, les apports en précisant : la race, la catégorie (vaches, broutards...), le poids approximatif, le sexe, le nombre, le cheptel indemne IBR ou non, la vaccination FCO ou pas.

### En bref

A retenir, le TAP :

- **Transparence** (poids, prix, sanitaire, âge affichés sur tous les écrans)
- **Anonymat** (vendeur / acheteur, acheteur / vendeur)
- **Paiement** (à 5 jours, par la SEMOP)

### Contact

Secrétariat : 05.62.34.87.33  
Pierre Bazel : 06.87.72.65.26  
Mathilde Daube :  
06.18.44.65.77  
Joris Tedo-Lanau :  
06.08.62.25.96  
contact.marchepva@gmail.com  
www.parcvaldadour.com